

## **Séance du 24 Juin 2020**

**PRESENTS :** *DORFFER Joël – ERHOLD Laurence – ERHOLD Yannick – HUBSCH Mélanie - KERTZINGER Thierry – KNITTEL Jean-Georges – KOCHER Marie - MEYER Tharsice – PHILIPPS Serge – RUBECK Valérie – STECHER Gaël – STRASSER Damien – STRASSER Daniel - WALTER Karine.*

Sous la présidence de PHILIPPS Claude

Le 24 Juin 2020 à 19H30, les membres du Conseil Municipal d'OBERROEDERN, se sont réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 Mai 2020
- 2) Compte-rendu de la réunion de la Commission des Finances du 5 Juin 2020
- 3) Délégations
- 4) Spécimen de signatures des adjoints
- 5) Délibération loyers MAM
- 6) Subventions aux associations
- 7) Prévision travaux et achat de matériel
- 8) Vote du budget 2020
- 9) Convention voirie Conseil Départemental
- 10) Centre de Gestion Diagnostic RPS – Nomination d'un assistant
- 11) Terrain rue de Stundwiller
- 12) Fibre
- 13) Divers

### **1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24 MAI 2020**

Le compte-rendu du 24 mai 2020 a été approuvé à l'unanimité.

### **2) COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 5 JUIN 2020**

Suite à la commission des finances du 5 juin 2020, les programmes suivants ont été retenus pour les proposer à l'élaboration du budget primitif 2020 :

- Réfection de la traversée R.D.52 suite aux tranchées de l'éclairage public
- Sablage et remise en peinture de 6 lampadaires
- Réfection des cloches de l'église
- Remblaiement du fossé entre le terrain de football et le terrain de pétanque
- Remplacement de quatre Velux dans la salle communale
- Achat d'une balayeuse
- Achat d'une visionneuse et tableau interactif pour l'école primaire
- Mise en place de deux pare-balls pour le terrain d'entraînement de football

### **3) DELEGATIONS**

#### **DELEGATIONS AUX ADJOINTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-18, qui confère au maire le pouvoir de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des membres du Conseil Municipal

#### **ARRETE**

En l'absence du Maire, Monsieur KNITTEL Jean-Georges, 1<sup>er</sup> Adjoint, est délégué, à l'effet de signer toutes décisions relatives à l'administration générale, au courrier et aux affaires financières de la commune.

Monsieur KNITTEL Jean-Georges a eu délégation pour suivre les divers travaux et dossiers relatifs à la voirie et aux bâtiments communaux.

En l'absence du Maire et du 1<sup>er</sup> Adjoint, Monsieur STRASSER Damien, 2<sup>ème</sup> Adjoint, est également délégué, à l'effet de signer toutes décisions relatives à l'administration générale, au courrier et aux affaires financières de la commune.

Monsieur STRASSER Damien a eu délégation pour suivre les divers travaux et dossiers relatifs à l'urbanisme, au foncier et au cimetière.

#### **DELEGATIONS A DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ont été désignés :

- M. DORFFER Joël, membre titulaire de la Commission des Finances
- Mme WALTER Karine, déléguée familiale au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- M. PHILIPPS Claude, représentant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (Finances FPU)
- M. DORFFER Joël, membre titulaire de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

### **4) SPECIMEN DE SIGNATURES**

La secrétaire a recueilli les signatures du Maire et des adjoints.

### **5) DELIBERATION LOYERS MAM**

Vu le contexte lié à la pandémie du Covid-19, le Maire propose de renoncer au paiement de deux mois de loyers pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision.

## **6) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Vu l'annulation de toutes les manifestations compte tenu de la pandémie du Covid-19, Monsieur le Maire propose de doubler cette année les subventions aux associations, soit 240 € par association hormis le relais MAM qui a bénéficié d'une exonération du paiement de 2 mois de loyers et ne touchera donc qu'une subvention de 120 €. L'association de pêche et du club de pétanque bénéficieront en sus le reversement de la taxe foncière.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision, indique que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2020.

## **7 PREVISION TRAVAUX ET ACHAT MATERIEL**

Monsieur le Maire fait part des travaux et du matériel à prévoir :

### **❖ TRAVAUX**

- Réfection de la traversée R.D.52 suite aux tranchées de l'éclairage public → 3 000 € TTC
- Sablage et remise en peinture de 6 lampadaires → 2 910 € TTC
- Réfection des cloches de l'église → 3 556 € TTC
- Pose d'un caniveau à la rue de l'Eglise → 3 000 €

### **❖ INVESTISSEMENT MATERIEL**

- Sécurisation des abords entre le terrain de football et le terrain de pétanque → 3 500 € TTC
- Remplacement de 4 Velux dans la salle communale → 6 000 € TTC
- Achat d'une balayeuse → 2 500 € TTC
- Achat d'une visionneuse et tableau interactif pour l'école primaire → 5 000 € TTC
- Mise en place de 2 pare-ballons pour le terrain d'entraînement de football → 8 000 € TTC

## **8) VOTE DU BUDGET**

Les membres du Conseil Municipal approuvent le Budget Primitif 2020 qui s'arrête aux sommes suivantes :

- |                                          |              |
|------------------------------------------|--------------|
| - Dépenses et recettes de fonctionnement | 395 957,72 € |
| - Dépenses et recettes d'investissement  | 116 252,15 € |

### **Affectation du résultat**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

constatant que le Compte Administratif présente

- |                                                         |              |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| - un excédent de fonctionnement de                      | 105 403,57 € |
| - un excédent d'investissement de                       | 27 158,30 €  |
| - des restes à réaliser en dépenses d'investissement de | 17 252,15 €  |

les membres du Conseil Municipal décident d'affecter la somme de :

- **27 158,30 €** en recettes d'investissement, ligne 001 du Budget Primitif 2020,
- **52 309,72 €** en recettes de fonctionnement, ligne 002 du Budget Primitif 2020.

### **9) CONVENTION VOIRIE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Monsieur le Maire a exposé la convention relative à la gestion, l'entretien et la surveillance du domaine public routier départemental.

Après explications, les membres du Conseil Municipal ont émis un avis favorable pour la signature de cette proposition.

### **10) CENTRE DE GESTION DIAGNOSTIC RPS – NOMINATION D'UN ASSISTANT**

Monsieur DORFFER Joël a été nommé assistant de prévention à la réalisation du diagnostic des risques psychosociaux au Centre de gestion.

### **11) TERRAIN RUE DE STUNDWILLER**

Monsieur le Maire informe que Monsieur Justin BALL est intéressé pour l'achat du terrain de 437m<sup>2</sup> rue de Stundwiller. Le Conseil Municipal propose de vendre le terrain pour 30 000 €. TTC.

Les membres autorisent le Maire à signer les actes relatifs à ce dossier.

Le futur propriétaire doit verser la somme de 5 000 € à l'entreprise LEIBOLD pour participation aux frais du mur de soutènement. La commune a pris en charge 12 000 € pour sécuriser le talus.

### **12) FIBRE**

Monsieur le Maire, après avoir demandé une offre de prix pour l'installation de la fibre dans les bâtiments de la commune, propose de s'abonner au réseau de la fibre auprès de ORANGE.

Le prix de revient mensuel s'élève du pack Internet + ligne fixe + mobile à :

- 62,40 € TTC la 1<sup>ère</sup> année
- 68,40 € TTC les années suivantes

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

### **13) DIVERS**

Monsieur le Maire a donné lecture du mail de M. BALL André demandant la création d'un site internet de la commune. La proposition reste en suspens.

Monsieur le Maire a donné lecture des permis de construire et des déclarations de travaux en cours :

- Permis de construire :

- M. WAGNER Jonathan, construction d'une maison individuelle
- Société RIEDINGER, construction d'un hangar agricole de stockage
- M. SCHWARTZ Bertrand, construction d'un hangar ouvert
- M. STRASSER Damien, construction d'un abri à bois
- M. OESTERLE Christoph, rénovation d'un bâtiment existant et réaménagement en 2 logements
- M. LEDUC Nicolas, construction d'une maison individuelle
- M. KNITTEL Jacky, réhabilitation d'un maison d'habitation existante
- Mme HUBSCH Mélanie, réalisation d'une clôture de délimitation de terrain ouest et sud

- Déclarations de travaux :

- M. TRUNTZER Hubert, réfection de la toiture
- Mme BUHL Tiffany, division en vue de construire – création d'un lot à bâtir
- M.STRASSER Daniel, réalisation d'un mur de séparation
- M. WEBER Joël, construction d'un abri de jardin et réalisation d'une clôture
- M. KNITTEL Jacky, réhabilitation d'un abri ouvert dans une annexe existante

Cérémonie du 14 juillet : le Maire informera les membres du maintien ou non de la cérémonie du 14 Juillet selon l'évolution des recommandations liées au protocole sanitaire qui seront à respecter

Monsieur le Maire informe du lancement de la campagne de recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Mme SCHNEIDER Nathalie a été désignée coordonnatrice communale chargée de la mise en œuvre de l'enquête de recensement.

La séance est levée à 22 heures.

